



Pour la Presse

- [Accueil Presse](#)
- [Contacts](#)
- [Accréditations](#)
- [Agendas](#)
 - [La semaine en bref](#)
 - [L'année en bref](#)
- [Recevoir nos communiqués de presse](#)



Recherche sur les Communiqués de Presse

- **Recherche**
 - [Mots-clés/dates](#)
 - [Par thèmes](#)
 - [Par secteurs](#)
 - [Recherche avancée](#)
- [Tous les communiqués de presse](#)



Les dossiers

- [Evénements](#)
- [Thématiques](#)
- [Interviews](#)



Multimédia

- [Portail des ressources multimédia](#)
- [Vidéo-kit professionnel](#)



Liens utiles

- [Le Coe en bref](#)
- [Newsletters](#)
- [Les Editions](#)

Communiqué de presse - 722(2006)

Lancement par le Conseil de l'Europe de la campagne européenne "Stop à la violence domestique faite aux femmes »

Strasbourg, 23.11.2006: La violence domestique doit être criminalisée, les victimes protégées et les agresseurs punis à travers l'Europe, déclare le Conseil de l'Europe.

Cet appel aura lieu le jour où l'Europe marquera la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et précédera une importante conférence sur le sujet à Madrid où les 46 Etats-membres du Conseil de l'Europe lanceront une campagne destinée à mettre un terme à cette violation des droits de l'Homme (lundi 27 novembre à Madrid, au Sénat espagnol).

Participeront à la cérémonie de lancement, le Premier Ministre espagnol José Luis Rodríguez Zapatero et le Président du Sénat Francisco Javier Rojo García ; pour le Conseil de l'Europe, le Secrétaire Général Terry Davis, le Président du Comité des Ministres Fiorenzo Stolfi, le Président de l'Assemblée Parlementaire René van der Linden, le Président de la Chambre des pouvoirs locaux du Congrès Ian Micallef et le Commissaire aux Droits de l'Homme Thomas Hammarberg.

La campagne, qui durera jusqu'en 2008, a été décidée au Sommet du Conseil de l'Europe à Varsovie en 2005 au regard de l'ampleur de la violence envers les femmes à travers toute l'Europe. Elle s'articulera autour des gouvernements, parlements et autorités régionales et locales, en créant des partenariats avec des ONGs afin d'assurer que son action soit la plus complète possible. La campagne a pour objectif d'attirer l'attention du public sur l'étendue de la violence faite aux femmes et d'encourager l'adoption de nouvelles lois et mesures afin d'y mettre un terme.

Les chiffres collectés par le Conseil de l'Europe montrent que cette forme de violence est présente dans tous les pays européens. Malgré la disparité des méthodes nationales d'analyse, les études de cas individuels montrent que:

- dans tous les pays, un cinquième à un quart de toutes les femmes ont subi des violences physiques au moins une fois dans leur vie et plus d'un dixième ont subi des violences sexuelles ;
- les chiffres pour toutes les formes de violence, y compris la persécution (stalking), s'élèvent à 45 % ;
- la plupart des actes de violence à l'égard des femmes sont commis par des hommes appartenant à leur entourage immédiat, le plus souvent des partenaires ou d'anciens partenaires ;
- on estime à près de 12 à 15 % de toutes les femmes celles qui ont fait l'expérience de sévices domestiques après l'âge de 16 ans ;
- le coût de la violence domestique pour la société est énorme. Des études nationales ont donné des chiffres allant de 2,4 milliards d'euros par an en Espagne à 34 milliards d'euros au Royaume-Uni.

Pour plus d'information sur la campagne : www.coe.int/stopviolence et sur la conférence: www.coe.int/stopviolence/conference .

Informations pratiques

La conférence, qui aura lieu de 9 heures à 18h30, est ouverte à la presse. Elle examinera l'étendue de la violence domestique en Europe, l'aide aux victimes, les mesures innovantes et comment changer les attitudes. La cérémonie de lancement de la campagne se tiendra à 12h10. Une conférence de presse est prévue à 13h15.

Accréditation

Les journalistes doivent contacter Clara Núñez Lagos du service de presse du Sénat (Tel. +34 91 538 14 96; Fax: +34 91 538 17 00; clara.nunez-lagos@senado.es) en indiquant leur media, une attestation de leur rédaction, et copie de leurs documents d'identité.

Les médias télévisuels doivent contacter Alfonso Palazón du service audiovisuel du Sénat à Madrid (+34 629 99 38 06). Un kit vidéo, dans un standard professionnel, est disponible ; merci d'adresser vos demandes au service audiovisuel +33 3 88 41 25 65 or audiovisual@coe.int.

Les journalistes sont priés d'utiliser l'entrée par la rue Bailén. Une salle d'ordinateurs est mise à leur disposition. Des dossiers média seront aussi disponibles, et incluront une fiche de questions et réponses ainsi qu'un article du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Terry Davis. Des interviews avec les intervenants pourront être organisées sur place. Des photographies de la conférence seront également disponibles.

